

Comparatif des programmes des principaux candidats à l'élection présidentielle, au sujet de l'école et des enseignants du premier degré



Document établi par des militants du SNUipp-FSU à partir des publications des candidats, actualisé le 10 avril 2017.

	Marine Le Pen Front National	Emmanuel Macron En Marche	Benoît Hamon Parti Socialiste	Jean-Luc Mélenchon France Insoumise	François Fillon Les Républicains	Propositions du <u>livre blanc</u> du SNUipp-FSU (syndicat majoritaire)
Création ou destruction de postes et leur utilisation	- Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> - Diviser par 2 les effectifs en CP/CE1 en REP/REP+ en créant 4000 à 5000 postes et en réorientant 6.000 à 10.000 postes existants. - En parallèle réduction globale de 120.000 emplois publics - Instauration de 1 jour de carence dans la fonction publique (perte d'un jour de salaire à chaque arrêt maladie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de 40.000 postes dans l'EN : - 20.000 pour baisser les effectifs (25 élèves par classe en cycle 2, 20 en REP/REP+ et rural). - 20.000 autres postes 1^{er}/2nd degré pour la formation continue, le remplacement, la scolarisation dès 2 ans en REP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de 60.000 postes dans l'EN : - 5.000 « plus de maîtres que de classes » - 15.000 RASED - Baisse des effectifs : 20 élèves par classe en maternelle et primaire, 10 élèves en ULIS. + Mettre en place un-e ATSEM par classe en maternelle, garantir leur formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction globale de 500.000 emplois publics, dont des enseignants (proportion non-précisée). - Instauration de 2 jours de carence dans la Fonction Publique (perte de 2 jours de salaire à chaque arrêt maladie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de dizaines de milliers de postes pour réduire les effectifs : - 10 max en ULIS ; - 15 max dans les classes scolarisant des élèves de 2 et 3 ans ; - 20 max en REP/REP+ ; - 25 max partout ailleurs. - Des RASED complets dans chaque école. - 1 ATSEM par classe en maternelle.
Conditions de travail	- Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> - Plus d'affectation de jeunes enseignants en REP sauf si son choix est motivé. - Prime annuelle de 3000€ pour les enseignants exerçant en REP+. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation du point d'indice (non-détaillée) - Doublement de l'ISAE. - Renforcement de la médecine du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation du point d'indice des fonctionnaire de 7% + mesures non-détaillées pour les enseignants. - Allègement de service de 1h30 hebdomadaire sans baisse du temps scolaire pour les élèves. - Suppression des APC. - Renforcer la médecine du travail dans l'EN. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation du salaire des enseignants en contrepartie d'une réduction du nombre de postes. - Instaurer une part de rémunération au "mérite". - Accélérer les promotions des enseignants en éducation prioritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation en début de carrière, accès pour toutes et tous à la hors classe et fin de carrière à 3500€ net. - ISAE pour tous transformée en traitement indiciaire. - Baisse du temps d'enseignement sans baisse du temps scolaire pour les élèves.
Durée de la scolarité	Aucune proposition.	Aucune proposition.	- Scolarité obligatoire dès 3 ans + droit à la scolarisation à 2 ans.	- Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans + droit de scolarisation dès 2 ans.	- Scolarité obligatoire dès 5 ans	- Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans.

	Marine Le Pen Front National	Emmanuel Macron En Marche	Benoît Hamon Parti Socialiste	Jean-Luc Mélenchon France Insoumise	François Fillon Les Républicains	Propositions du <u>livre blanc du SNUipp-FSU</u> (syndicat majoritaire)
Formation initiale et continue des enseignants	Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> - Extension de la formation en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. - 3 jours de formation continue par an dont la moitié à distance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Selon ancienneté : 3,5 ou 10 jours de formation continue par an, avec bonification par années passées en REP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de pré-recrutement dès la Licence pour favoriser l'accès au métier de jeunes issus de milieux populaires. - Renforcer le cadre national de la formation initiale. 	- Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> - Pré-recrutement dès la 1^{ère} année de Licence avec rémunération. - Une entrée dans le métier progressive. - 1 semaine de formation par an pour chaque enseignant, sur des problématiques librement choisies.
Objectifs de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux. La moitié du temps scolaire consacré au français. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'individualisation des apprentissages.- - Priorité aux apprentissages fondamentaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rebâtir une carte scolaire axée sur la sectorisation, l'affectation et une contractualisation avec l'enseignement privé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Émanciper, instruire et qualifier tous les enfants : plan de lutte contre les inégalités. - Instaurer une nouvelle carte scolaire renforçant la mixité sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité à l'acquisition du vocabulaire en maternelle. - Concentrer l'école élémentaire sur le socle des connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire réussir tous les élèves, permettre l'émancipation par les savoirs et la culture. - Ouverture de l'école et association de toutes les familles.
Gestion des écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Port de l'uniforme. - Abandon des rythmes scolaires - Suppression de l'ELCO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et encourager l'autonomie des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un service public du soutien scolaire inclus dans le temps scolaire des élèves et pris en charge par les enseignants. - Augmentation de 25% de l'aide aux communes pour la mise en place des rythmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité totale de l'éducation publique (transports, sorties, cantines, matériel). - Réserver l'argent public au financement de l'école publique. - Abrogation de la réforme des rythmes scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et encourager l'autonomie des établissements. - Port de l'uniforme. - Laisser les communes décider l'organisation du temps scolaire à l'école primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin des tâches inutiles. - Création d'emplois pérennes d'aide à la direction partout. - Retour sur les rythmes → nouveau décret. - Reconnaissance du travail invisible avec pour récupération du temps des APC.

